RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE LABENNE



NATURE OCÉANE 40530 - LANDES

Email: mairie@ville-labenne.fr Tél. 05 59 45 46 60 Fax 05 59 45 80 00

Site web: www.ville-labenne.fr

Posti le 20/12/2021 resule 21/12/2021

LABENNE, le 16 décembre 2021

Le Maire de LABENNE

À M. CINGAL Georges Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES 1581 Route de Cazordite 40300 CAGNOTTE

Lettre RAR

Nos réf: PF/SL - Dossier suivi par P. FABRE

Objet: Recours gracieux contre le permis d'aménager délivré le 17/09/2021 à SAS FRANCELOT

représenté par M. PAYRASTRE (votre courrier reçu le 26/10/2021)

Monsieur,

Je vous informe que nous avons bien accusé réception de votre recours administratif gracieux le 26/10/2021, demandant l'annulation du permis d'aménager délivré le 17/09/2021 à SAS FRANCELOT.

Il est à préciser que l'administration dispose d'un délai de deux mois à compter du 26/10/2021 pour répondre à votre recours administratif gracieux. Si aucune réponse n'est effectuée dans ce délai, cela sera considéré comme un rejet tacite de votre recours.

Vous disposerez de deux mois pour saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.





Copie de ce courrier transmis à SAS FRANCELOT